



Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 29 septembre 2022

Nombre de délégués :

En exercice : 34

Présents : 21 délégués + 2 pouvoirs

Membres votants : 23

N° 21 09 2022

L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 16 septembre 2022 - Secrétaire de séance : Eric GOURLOO

Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 21 + 2 pouvoirs - Délégués excusés : 14

CC Forêts du Perche : 5/8

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY.

CC Terres du Perche : 4/11 + 2 pouvoirs

Martial LECOMTE, Eric LEGROS, Florent ROY, Jacques HENRY

2 Pouvoirs : Victor PROVOT pouvoir à Florent ROY, René ROUSSELLE pouvoir à Martial LECOMTE.

CC du Perche : 12/15

Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Harold HUWART, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Gérard DEVOIR, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Sylvie CHARTRAIN.

Délégué suppléant présent : Stéphane COURPOTIN mairie d'Arcisses

Excusés, absents : 14

Xavier NICOLAS, Christelle LORIN, Catherine STROH, Eric GERARD, Michel THOMAS, Claude EPINETTE, David MONNIER, Christophe BARRAL, Thomas BLONSKY, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, Marc MOCOGNI, Catherine CATESSON, Michel THIBAUT.

Invités complémentaires excusés :

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Luc LAMIRAULT député, Mylène RENARD Conseillère Technique Régionale.

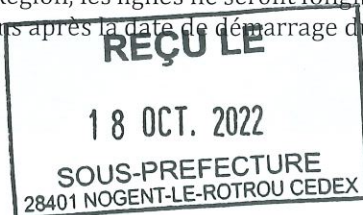
Objet : Approbation du projet de Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Perche (2023-2029)

Madame la Présidente rappelle qu'un partenariat existe de longue date, entre les collectivités du Perche via le Pôle Territorial et la Région Centre Val de Loire, en matière de soutien au développement local. Le Président de la Région propose de reconduire le dispositif de Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Perche pour la période de février 2023 à février 2029, pour une dotation analogue soit 6 674 000 €, soit une durée de 6 ans.

Madame la Présidente rappelle également les attendus de la Région concernant ce nouveau contrat :

- Réserver 155 000 € pour la contribution régionale au déploiement du Très Haut Débit (contre 960 000 € sur le CRST précédent)
- Réserver un minimum de 228 000 € sur la ligne « biodiversité »
- Réserver un minimum de 684 000 € sur le déploiement du Plan Climat Air Energie régional et territorial
- Réserver minimum de 350 000 € sur le dispositif A VOS ID
- Consacrer un minimum de 703 000 € de l'enveloppe globale pour le Pôle de centralité (Nogent-le-Rotrou, ex-contrat de Ville Moyenne)
- Ne pas consacrer plus de 1 001 100 € pour l'aménagement d'espaces publics
- Ne pas consacrer plus 500 000 € en fonctionnement
- Déterminer une enveloppe fongible sur l'ensemble de l'enveloppe globale

NB : en effet, après approbation du CRST 2 par la Région, les lignes ne seront fongibles qu'au sein d'un même axe thématique... jusqu'au bilan mi-parcours (soit 3 ans après la date de démarrage du CRST 2)



... / ...

1/3

Nombre de délégués :

En exercice : 34

Présents : 21 délégués + 2 pouvoirs

Membres votants : 23

N° 21 09 2022

Madame la Présidente invite ensuite Monsieur Harold HUWART, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire, à s'exprimer sur ses recommandations quant au projet de contrat et sa mise en œuvre. Il rappelle notamment :

- L'importance d'accompagner le développement économique notamment en raison du manque de foncier économique et de locaux d'entreprises
- Les programmes de revitalisation en cours ACV/PVD (espaces publics, commerces, logements, patrimoines ...)
- L'impact de la crise énergétique qui frappe de plein fouet nos entreprises et nos collectivités, et ainsi la nécessité de prévoir des crédits à la hausse pour accompagner la sobriété énergétique et plus globalement la transition énergétique

Dans la mesure où la Région envisage de revoir le cadre d'intervention, il recommande d'accélérer le dépôt du projet pour bénéficier de l'actuel cadre de référence des CRST.

Madame la Présidente insiste également sur :

- Le soutien au développement industriel (investissements, recrutement/formation)
- Le recours aux ressources locales pour développer l'attractivité et l'économie locale (Tourisme, patrimoines, l'agro-alimentaire / PAT)
- Le déficit chronique de professionnels de santé et le vieillissement de la population

Jérôme CLEMENT présente ensuite les priorités régionales ainsi que les cadres de référence. Il est proposé d'activer au sein du cadre de référence CRST pour soutenir les projets du Perche.



Puis, une maquette récapitulative reprenant l'ensemble des masses de crédits réparties par axes et actions est présentée :

Axes	Actions CRST Perche	Crédits CRST 2017-2022	Crédits CRST 2 proposés	%
AXE A : Emploi/Economie	Entreprises / numérique	1 146 000 €	897 000 €	13
	Agriculture	189 600 €	150 000 €	2
	Tourisme	379 800 €	444 915 €	7
Axe B : Mieux être social	Services à la population	677 600 €	242 125 €	4
	Culture / sport	865 000 €	647 679 €	10
AXE C : renforcer le maillage urbain et rural	Espaces publics	783 000 €	150 000 €	2
	Rénovation urbaine	1 030 800 €	2 270 796 €	34
	Habitat / logement/Mobilité	79 500 €	93 085 €	1
AXE D : Stratégie régionale biodiversité	Biodiversité (min 5 % / 4 560 000 €)	228 000 €	228 000 €	3
AXE E : Plan climat énergie régional	Energie / climat	644 200 €	900 400 €	14
A VOS ID	A vos ID (min 350 000 €)	350 000 €	350 000 €	5
Enveloppe fongible (pour mémoire)		0 €	A déterminer	0
Ingénierie CRST (Max 300 000 €)		300 000 €	300 000 €	5
Total enveloppe		6 674 000 €	6 674 000 €	100

Nombre de délégués :
En exercice : 34
Présents : 21 délégués + 2 pouvoirs
Membres votants : 23

N° 21 09 2022

Après un large échange de vues, le comité syndical approuve le projet de CRST 2.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de Contrat Régional de Solidarité Perche 2023-2029 avec la répartition de crédits proposée
- **Autorise** Madame la Présidente à transmettre le Projet de Contrat à Monsieur le Président du Contrat Régional, à engager les négociations avec la Région, et à engager toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre, dont la signature dudit Contrat.

Pour extrait certifié conforme,

Comité syndical du 29 septembre 2022

Acte rendu exécutoire

Après dépôt au représentant de l'état le :

18 octobre 2022

Marie-Christine LOYER
Présidente,


Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018

REÇU LE

18 OCT. 2022

**SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX**